



15ème législature

Question N° : 44393	De Mme Jacqueline Maquet (La République en Marche - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Industrie		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Souveraineté industrielle et relocalisations	Analyse > Souveraineté industrielle et relocalisations.
Question publiée au JO le : 22/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur la souveraineté industrielle. La reconquête et la souveraineté industrielle de la France sont deux objectifs auxquels son ministère a consacré de nombreux efforts. Dès 2017, bien avant la crise sanitaire donc, le Gouvernement a renforcé l'appareil industriel français. Entre 2017 et 2019, l'industrie est même redevenue créatrice nette d'emplois (ce n'était pas arrivé depuis 2000). En 2019, le lancement du « pacte productif » visait à répondre aux grands défis de l'industrie, comme l'urgence climatique, la révolution technologique ou encore la compétition économique mondiale. Dans le plan de relance, 35 milliards d'euros doivent être consacrés à l'industrie. 15 milliards d'euros doivent être affectés à l'innovation et aux relocalisations. Un milliard d'euros d'aides directes a d'ores et déjà été investi pour favoriser les relocalisations. À titre d'exemple, dans le Pas-de-Calais, département qu'elle connaît bien, le constructeur automobile PSA et le spécialiste des batteries Saft, filiale de Total, ont annoncé, en septembre 2021, la création d'une co-entreprise de production de batteries pour voitures électriques, nommée *Automotive Cells Company* (ACC), qui devrait créer plusieurs centaines d'emplois à la clé. Elle souhaite savoir comment les aides financières des plans de relance français et européen sont parvenues à relocaliser l'emploi industriel en France, combien d'emplois ont été relocalisés sur le territoire français en 2021 et à quels types d'entreprises et quels secteurs ces aides profitent.